

ECH@du RESEAU

N° 145

Vendredi 30 décembre 2022

ÉDITO

La dignité est, dans l'article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, le préalable et le fondement des droits : « Egaux en dignité et en droits ». Il ne peut y avoir de Droit et des droits sans respect absolu de la dignité, applicable sans condition de nationalité, de sexe, de condition. La dignité ne se mérite pas, elle est un droit absolu. Elle doit se vivre donc dans tous les domaines de la vie, personnelle et collective, et concerne l'habitat, la nourriture, l'eau, la santé, l'éducation, le travail, la culture et les loisirs. Eh oui ! La dignité implique une véritable « révolution » sociétale, et nous savons que nous en sommes bien loin et que celles et ceux qui nous gouvernent n'ont pas l'intention de la respecter pleinement. C'est pourquoi la dignité est inséparable de l'indignation, ce mouvement mental et physique de rébellion face au non-respect de la dignité de quiconque. Car s'il touche une personne, il nous concerne tou/tes. Merci à Stéphane Hessel qui a contribué à la rédaction de la DUDH de 1948 de nous l'avoir rappelé dans son fameux opusculé « Indignez-vous ! ». Un beau programme pour 2023.

INFOS INTERNATIONALES

Sauvetage difficile par SOS Méditerranée. Dans l'obscurité la plus totale, 113 personnes ont été secourues d'une embarcation pneumatique surpeuplée et mises en sécurité à bord de l'Océan Viking. Toutes les personnes secourues sont actuellement prises en charge sur le navire-ambulance. Parmi elles se trouvent 23 femmes, dont plusieurs sont enceintes, ainsi que trois bébés. Le plus jeune est un nourrisson âgé de trois semaines à peine : **SOS MED**. L'Océan Viking a été accueilli cette semaine en Italie.

A la frontière franco-italienne, une police chère et des ONG amères. Les associations d'aide aux migrants fustigent le coût très élevé du déploiement massif de forces de l'ordre dans les Hautes-Alpes, dénonçant « un gaspillage » et des « entraves à la solidarité régulières » : **Libération**.

Balkans : la Serbie, la Hongrie et l'Autriche s'unissent contre l'immigration. La Serbie a accepté mercredi, en concertation avec la Hongrie et l'Autriche, de déployer des forces de police supplémentaires à sa frontière Sud avec la Macédoine du Nord, afin de lutter contre l'immigration. L'Autriche va envoyer 100 policiers en renfort dans cette zone : **InfoMigrants**.

Comment les personnes migrantes d'origine africaine se font exploiter en Sicile. Des cueilleurs d'olives africains vivent dans la misère et travaillent pour un maigre salaire dans des oliveraies : **bbc.com**.

INFOS NATIONALES

Attentat à Paris contre les Kurdes : à lire la Tribune du Monde « Il est urgent d'accorder aux Kurdes la justice et la protection qu'ils méritent » : **Le Monde**. En ce qui concerne la manifestation de Marseille, la coordinatrice du Collectif Solidarité Kurdistan 13 tient à apporter ces précisions : « Quel que soit la colère et l'émotion engendrés par les assassinats et blessés lors de l'attaque contre des ressortissants Kurdes à Paris, cela ne peut conduire et justifier des actions qui dénaturent le combat pour la reconnaissance des droits du peuple Kurde et affaiblissent le soutien indispensable de l'opinion publique française à celui-ci ».

A Paris, Utopia 56 et Médecins du Monde luttent bataille pour ouvrir le centre d'accueil « Ukraine » à tous les exilé.es. Une centaine de places y restent vides chaque soir. Pourtant, le Conseil d'Etat les a débouté. (**Médiapart 23/12/22**).

À Lyon, pas de trêve des confiseurs pour les jeunes en danger, isolés, toujours sous la menace d'évacuations de leurs lieux d'hébergements. En septembre dernier, la Ville de Lyon avait mis à l'abri une soixantaine de jeunes en recours auprès du juge des enfants pour la reconnaissance de leur minorité. Pourtant, dans un courrier récent, les associations ont été informées de la volonté de la Ville de mettre fin à ces conventions, demandant l'évacuation des deux lieux mis à disposition avant la fin janvier 2023. La suite sur le site de **La Cimade**.

Loi immigration, ce qu'en pense un député du Rassemblement National : proposer des titres de séjour pour les métiers en tension est « un nouvel appel d'air pour des formes d'immigration », selon Jean-Philippe Tanguy. Ça « fait venir des personnes généralement sans qualification parce que notre système social est bien trop généreux avec les personnes immigrées »... (**FranceTvInfo**). Voilà une vision typiquement d'extrême droite !

Dire la vérité sur l'immigration ; éditorial du journal **Le Monde** du 26 décembre (**Le Monde**). Après avoir réduit le nombre de visas accordés aux ressortissants algériens, marocains et tunisiens, la France vient de faire volte-face sans expliciter sa décision. Démonstration est faite que la gestion des flux migratoires s'accommode mal des solutions simplistes, trop souvent mises en avant pour rassurer l'opinion.

« **La loi de Gérald Darmanin me rappelle l'époque où Sarkozy parlait d'immigration choisie** ». Juste après l'attaque terroriste de l'Hyper Cacher, en 2015, au cours de laquelle Lassana Bathily s'était montré héroïque, le Malien avait été naturalisé Français. Huit ans plus tard, quel regard porte-t-il sur les questions identitaires et sur la progression de l'extrême droite en France ? À lire sur **Jeune Afrique.com**.

« **L'impact limité de la carte de séjour « talent-professions médicales** » : le projet de loi sur l'immigration, présenté en conseil des ministres en janvier, crée un titre de séjour de quatre ans maximum pour les médecins diplômés hors Union européenne. La portée de cette mesure laisse dubitatives les associations de praticiens de santé (**Le Monde**).

La reconnaissance de la valeur constitutionnelle du principe de fraternité et ses limites, par Nicolas Clinchamps, maître de conférences HDR de droit public à l'université Sorbonne Paris Nord, membre de l'IDPS. Relayé par les médias, le combat de Cédric Herrou en faveur des migrants a donné lieu à une avancée jurisprudentielle majeure. Si cette victoire bouscule le délit de solidarité, elle ne le remet pas fondamentalement en cause. Cf. **Actu-Juridique.fr** ; voir l'intégralité du texte sur **Facebook du Réseau**.

Le service public sans contact, contre les étrangers. La dématérialisation des démarches administratives multiplie encore les obstacles mis à l'obtention d'un titre de séjour comme à son renouvellement, ou même à l'enregistrement d'une demande d'asile. Conséquences d'une politique délibérée de dissuasion. À lire sur le « billet de blog » de Médiapart : **blog.mediapart**.

Présomption de minorité non respectée. La responsable « plaidoyer » de Médecins sans frontières, alerte sur le fait que le principe de présomption de minorité pour les mineurs non accompagnés n'est pas respecté en France : **https://www.lejdd.fr**.

« **L'Angleterre ou rien** ». Depuis Calais et sa périphérie (Hauts-de-France), des dizaines de jeunes hommes à peine sortis de l'enfance tentent d'achever le voyage d'une vie : <https://guitinews.fr>.

5 idées reçues (et fausses) sur l'immigration, par François Gemenne politologue et chercheur belge, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, spécialiste des questions de migrations environnementales et climatiques ; vidéo à voir sur [watch](#).

Dématérialisation des préfetures : le tribunal de Lyon exige des alternatives. Une victoire pour les associations requérantes, qui pointaient les difficultés pour les personnes étrangères dans l'utilisation des télé-services. À lire sur [InfoMigrants](#).

Chef étoilé et ex sans-papiers : "**Parmi les clandestins, il y a des talents**". "*Parmi les jeunes clandestins*" qui vivent aujourd'hui en France, "*il y a des talents. Il faut leur apprendre le français et les former pour qu'ils aient un métier*", affirme dans un entretien à l'AFP le chef étoilé d'origine libanaise Alan Geaam : [La Provence](#).

INFOS RÉGIONALES

De l'électricité pour « chez Marcel » ! C'est une maison occupée par une dizaine de personnes, notamment réfugiées en situation précaire. Récemment, un problème d'électricité complique drastiquement la vie des habitant.e.s. C'est pourquoi l'association lance un appel à dons pour réaliser des travaux, sur [Helloasso](#).

A Briançon, les personnes exilées laissés sans Refuge ? Faute de financement public, ce lieu, qui fonctionne grâce à la ténacité de ses bénévoles, pourrait avoir des difficultés à passer l'hiver. Un reportage du journal [Libération](#).

INFOS MARSEILLE

Expulsion d'habitant.es à la veille de Noël ; communiqué du collectif du 49 rue Curial : [Millebâbords](#). Les personnes expulsées sont aujourd'hui abritées par des solidaires mais cet hébergement d'urgence aura une fin. Le collectif recherche donc des logements ainsi que des affaires de premières nécessité (couches, lingettes, matelas, couettes, radiateurs, outils, réchauds, casseroles et de la nourriture). Contact : 49curial@riseup.net

Travailleuses et travailleurs étrangers en attente de titre de séjour : une jeune-femme d'origine algérienne perd son emploi en CDI à Marseille, pour avoir trop attendu son titre de séjour. L'histoire de Mélissa fait écho à des milliers de travailleurs étrangers en France ; à lire sur le site de [France bleu](#).

Rixe au Centre de Retention du Canet, le 17/12. Démarrée au réfectoire, elle s'est étendue et la Police est intervenue. Selon la Préfecture, 4 policiers ont été blessés ainsi que 2 retenus, conduits à l'hôpital selon FR3. Sa capacité est de 136 personnes, 619 y ont été enfermées en 2021 : [France 3](#).

Formation sur l'emploi à domicile, rémunérée par Pôle Emploi et qui démarre le 30 janvier. Une réunion de lancement est organisée le 12 JANVIER au CADA Jane Pannier. Elle est organisée par [Iperia](#), la plateforme nationale de professionnalisation mandatée par la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile. Elle certifie trois titres : Assistant de vie dépendance, Assistant maternel/Garde d'enfants et Employé familial. Contact pour les candidats : lab-marseille@fepem.fr

LA VIE DU RÉSEAU HOSPITALITÉ

Appel à dons avant la fin de l'année 2022 : pour mener à bien ses actions, le Réseau a besoin de vous ; vous pouvez faire votre don (défiscalisé) sur le site (très fiable) de « [helloasso](#) » : <https://www.helloasso.com/associations/reseau-hospitalite>, ou bien par chèque, libellé au nom de « *association Réseau Hospitalité* », à envoyer à Jean-Pierre Cavalié, 25 vallon de la Rougrière 13240 Septèmes les Vallons. Le site « [helloasso](#) » délivre un justificatif du don que vous y ferez ; pour les autres moyens utilisés (chèque ou virement), nous vous enverrons un justificatif (reçu fiscal). Grand merci à tous ceux qui ont déjà répondu à cet appel !

CULTURE

« **L'étranger qui vient** » - **Repenser l'hospitalité** ; livre de Michel Agier, anthropologue. Introduction : « La condition d'étranger est appelée à se répandre. Mais la mobilité...se heurte aux frontières que les États-nations dressent face aux « migrants ». En savoir davantage sur [Babelio](#).

« **Mur Méditerranée** », roman de Louis-Philippe Dalembert qui nous fait découvrir le parcours de trois femmes venues du Nigéria, d'Érythrée et de Syrie et qui se retrouvent à bord d'un bateau voguant vers l'Europe ([Babelio](#)).

AGENDA

Mardi 3 janvier, 18h30, au local du Manba, 8 rue Barbaroux (13001), réunion du comité d'organisation de l'AG publique contre la loi Darmanin (préparation AG du 16/1).

Mercredi 4 janvier, de 14h30 à 17h : Permanence RESF (accueil jeunes majeurs et familles sans papiers) à la MMDH (34 cours Julien 13006).

Mardi 10 janvier, 18h30, au local du Manba, 8 rue Barbaroux (13001), réunion du comité d'organisation de l'AG publique contre la loi Darmanin (préparation AG du 16/1).

Lundi 16 janvier, 18h00, au local de Solidaires, 29 boulevard Longchamp (13001), AG d'information et d'organisation contre la loi Darmanin ([Facebook](#)).

Jedi 19 janvier 2023, 17h30, Cercle de Silence au Cours St-Louis à Marseille.

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 24 et le 30 décembre, le *Réseau Hospitalité* de Marseille a reçu une demande d'hébergement concernant un jeune couple.

Si avec un groupe d'amis ou de voisins, habitant tous dans le même coin, vous êtes tenté(e) par l'hébergement d'un demandeur d'asile, n'hésitez plus ! La constitution d'un groupe local d'hébergeurs est une solution simple qui permet d'alléger grandement la « charge » d'un seul hébergeur : les séjours des demandeurs d'asile sont courts, la présence du groupe est rassurante. Rejoignez donc le réseau des hébergeurs solidaires ! Pour de plus amples informations : contact@reseauhospitalite.fr